

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 5 (1896)
Heft: 24

Artikel: La fête
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-522305>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Basel, den 13. Juni 1896.

Erscheint Samstags.

N° 24.

Bâle, le 13 Juin 1896.

Paraisant le Samedi.

Hôtel-Revue

Organ und Eigentum
des

Schweizer Hôtelier-Vereins.

Organe et Propriété
de la

Société Suisse des Hôteliers.

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel.
Telegramm-Adresse: „Hôtelrevue Basel.“

TÉLÉPHONE No. 1573.

Rédaction et Expédition: Rue des Etoiles No. 21, Bâle.
Adresse télégraphique: „Hôtelrevue Bâle.“

Nouvelles officielles.

Procès-verbal

de
l'Assemblée générale extraordinaire de la Société Suisse
des Hôteliers

réunie le jeudi 28 Mai 1896 à Genève
dans l'Aula de l'Université.

Ordre du jour: 1. Visite de l'Exposition.
2. Désignation du lieu de la prochaine Assemblée générale.
3. Propositions individuelles.

A 10 heures et quart du matin, M. le Président Diefenbacher salua les assistants au nombre de 102 et ouvrit la séance en annonçant que MM. A. Bon, vice-président, O. Hauser, R. Haeferli et M. Truttmann, membres du Comité, ont excusé leur absence à la réunion de ce jour.

Aucune opposition n'ayant été faite au procès-verbal de la dernière assemblée générale publié *in extenso* dans l'*Hôtel-Revue*, ce protocole est considéré comme approuvé de toutes parts.

Sont désignés comme scrutateurs: MM. Ch. Sailer (Hôtel de la Poste, Genève) et H. Haeferli-Wegenstein (Hôtel du Cygne, Lucerne).

Tract 1. Visite de l'Exposition. M. le Président fait observer que ce tractandum constitue le but principal de la réunion; l'aimable invitation des collègues genevois et du comité central nous fournit l'occasion de voir *in corpore* l'Exposition nationale dans toute sa fraîcheur; les statuts prescrivant une assemblée générale au mois d'octobre, les questions d'affaires ont été ajournées à cette époque.

Il ne peut pas s'étendre sur la somme énorme de travail que représentent l'Exposition en général et tout spécialement le groupe 23, laissant à chacun le soin d'en juger par lui-même; considérant toutefois l'intelligence et l'habileté qui ont présidé à l'accomplissement de cette tâche ardue et importante, le Président présente les remerciements sincères de la Société à la direction supérieure du groupe 23 et du pavillon des hôtels, MM. Tschumi et H. Spillmann, à leurs divers collaborateurs ainsi qu'à tous les autres collègues qui d'une manière ou de l'autre ont coopéré au succès de l'exposition.

Les assistants se lèvent de leurs sièges pour attester leurs sentiments de reconnaissance.

Le Président donne ensuite des détails sur l'organisation et l'arrangement de notre exposition, savoir de celle dite "vivante" ou pratique et de celle dite "morte" ou théorique; la première comporte un restaurant ainsi qu'une taverne pour la dégustation de vins indigènes; ces deux lieux sont installés dans le pavillon des hôtels édifié en majeure partie aux frais des sociétaires sous la direction du président de l'association, M. H. Spillmann; l'exploitation en est confiée à M. Fliegel.

L'exposition théorique est également installée dans le pavillon des hôtels et embrasse les branches suivantes: statistique, photographies d'hôtels, guides d'hôtels (notamment le volume "Les Hôtels de la Suisse" et l'Almanach des hôtels), comptabilité, décoration et ameublement d'une chambre à coucher, enfin tous les articles, ustensiles et machines, en usage dans les hôtels.

Le Président fait sur le dressement de la statistique une série de communications qui seront publiées prochainement dans l'*Hôtel-Revue*, de sorte qu'il serait superflu de les reproduire dans ce procès-verbal. Il exprime sa gratitude à tous ceux qui ont participé à cette œuvre et tout spécialement au secrétaire de la Société, M. Pesch, qui a déployé pour l'exécution de ce travail une activité digne de tous éloges.

M. Berner parle du volume "Les Hôtels de la Suisse". L'ouvrage a paru 10 jours plus tard que le délai prévu; le tirage comprend 50,000 exemplaires allemands, 40,000 français et 30,000 anglais; 4500 exemplaires ont été distribués gratuitement aux membres de la Société, à ceux de l'Association internationale, à la presse, etc.; jusqu'ici il a été vendu 30,000 exemplaires.

L'avant-propos rédigé par M. Guyer-Freuler a entraîné, c'est vrai, un surcroît de frais inattendu, mais a donné à l'ouvrage une valeur toute particulière pour laquelle nous devons à M. Guyer nos remerciements les plus sincères.

La nouvelle édition de l'Almanach des hôtels qui comprend cette fois non seulement les établissements desservant le mouvement des étrangers, mais tous ceux qui possèdent le droit d'héberger, a rencontré de très sérieuses difficultés par le fait de la révision, de la rectification et du complément des indications fournies par les autorités cantonales pour la première édition de 1892. Malgré tous nos efforts, toutes nos démarches, il y a environ un quart des établissements énumérés dans le volume, dont il a été im-

possible d'obtenir aucun renseignement sur les conditions d'exploitation, etc.

L'orateur offre l'expression de son entière reconnaissance à tous ceux qui ont coopéré à ce travail laborieux et partiellement même onéreux.

Le livre est tiré à 1000 exemplaires et cédé aux sociétaires au prix coûtant de fr. 3.50; pour les non-sociétaires le prix en est de fr. 5. Les frais s'élèvent à fr. 350. Il n'a pas été possible de donner au volume un autre format que le format peu usité d'album.

Le Président remercie M. Berner du son rapport comme aussi de toute la peine qu'il s'est donnée pour mener à bien la publication des deux ouvrages; il fait ressortir également le mérite considérable que notre membre honoraire, M. Guyer-Freuler, s'est acquis par sa collaboration au livre de réclame, et lui en exprime sa profonde reconnaissance.

Tract 2. Sur la proposition du Président, Olten est désigné comme lieu de la prochaine Assemblée ordinaire.

Tract 3. Propositions individuelles.

Le Président fait savoir qu'actuellement soit le Comité, soit les Commissions instituées à cet effet, étudient les questions relatives à la réglementation des apprentissages de cuisiniers, à l'amélioration du régime des bureaux de placements, ainsi qu'à la pétition de l'Association genevoise pour la simplification des bureaux de placements; il est probable que ces questions pourront être discutées dans la prochaine Assemblée générale; aucune communication ne peut encore être faite quant aux conditions futures de l'école professionnelle; pendant le semestre écoulé, celle-ci a suivi une marche normale; les résultats sont satisfaisants et les organes directeurs ont droit à la reconnaissance de la Société.

M. Spillmann (Lucerne) motive à l'aide de divers exemples une demande tendant à ce que le Comité institue un livre noir.

M. Berner fait observer que la demande de M. Spillmann est justifiée et que lors de la création du Bureau central officiel on avait déjà ce but en vue; les formulaires de certificats ont été institués pour permettre l'échange d'informations; il est arrivé malheureusement que certains collègues ont indûment abusé de la confiance qu'impliquent tout naturellement les demandes d'informations de ce genre; les exemples fournis par l'orateur provoquent des marques unanimes de désapprobation.

Le Président donne l'assurance que la proposition de M. Spillmann sera traitée dans la prochaine Assemblée générale.

En termes chaleureux, il remercie encore les collègues genevois du programme alléchant de la fête dont l'arrangement, la suite à la démontrée, a obtenu un plein succès.

La séance est levée à 11 heures et quart.

La Fête.*

Genève, ville de fête! Que signifie cette appellation à une époque où Genève ne vit pour ainsi dire que de fêtes, que pour des fêtes? Aussi bien l'Exposition attire une succession presque ininterrompue de réunions, de conférences, de congrès, toutes festivités auxquelles les hôteliers genevois n'ont, au vrai, pas une part directe, mais d'autant plus rénumératrice, espérons-le. Une fête leur tient particulièrement au cœur, sur *me fête seulement* se concentrait ces derniers temps toute leur existence, au point d'en négliger leurs propres intérêts: la fête de leurs collègues. Et vraiment ils peuvent songer avec une satisfaction intime aux journées des 27, 28 et 29 mai, d'autant que l'écho de ce contentement résonne dans les cœurs de tous les participants à la fête et réveille en eux un sentiment de profonde gratitude. Ce fut une fête, du succès de laquelle les hôteliers genevois peuvent être fiers et c'est pourquoi le rapporteur est doublement heureux de la revivre encore une fois avec ses lecteurs.

Le 27 au soir, le Kursaal réunissait déjà un nombre respectable d'invités joyeux de retrouver d'anciennes relations ou d'en nouer de nouvelles. Ces occasions de se revoir ou de se créer des connaissances sont un des bons et utiles côtés des réunions périodiques, tout spécialement dans les milieux d'hôteliers. — Le lendemain matin, par un soleil radieux, les représentants de la confrérie hôtelière se retrouvaient frais et dispos sur le Quai du Mont-Blanc pour assister à l'enlèvement de ce qu'ils ont de plus cher au monde, leurs épouses et leurs filles. Un dernier adieu, un dernier signe et les breaks ravissants disparaissent avec leur précieux chargement pour le conduire le long du lac jusqu'à l'Ariana aussi intéressante pour que délicieusement située.

Pendant ce temps, le sexe fort expédiait dans l'Aula de l'Université la partie sérieuse du programme et aucune protestation ne se fit entendre, jusqu'au bout d'une petite heure, le Président leva la séance.

* La liste de présence et les menus des banquets ayant été publiés dans le dernier numéro, nous croyons pouvoir nous dispenser de les reproduire une seconde fois.

Abonnements:

Pour la Suisse:
Fr. 6.— par an.

Fr. 3.— pour 6 mois.

Pour l'étranger:

Envoyé sous bande:

Fr. 7.50 par an.

Pour l'Allemagne,

l'Autriche et l'Italie,

Abonnement postal:

Fr. 6.— par an.

Les sociétaires reçoivent

l'orgue gratuitement.

20 centimes par ligne

de son usage.

Rabais en cas de répétition

de la même annonce.

Les sociétaires

payent moitié prix.

ANNONCES:

20 centimes par ligne

de son usage.

Rabais en cas de répétition

de la même annonce.

Les sociétaires

payent moitié prix.

Enchanteuses de leur excursion, ravies de la gracieuse réception qui leur avait été préparée à l'Ariana et des jouissances que leur avait procurées la vue de tant de beautés naturelles et artistiques, les dames réintègrent vers midi le domicile provisoire de leurs seigneurs et maîtres, et peu à peu se remplissent les salles inférieures du pavillon des hôtels, un bijou du haut en bas et bien digne d'héberger de soi-disant hôtes.* Chacun s'y sentait aussi à l'aise que chez soi et comment pouvait-il en être autrement, puisque tous avaient généreusement apporté leur oblige à l'édification de cette superbe construction. Chacun s'était ainsi acquis le droit de se considérer comme copropriétaire, copropriétaire d'une maison franche de toute hypothèque! pensée sublime, capable à elle seule de consoler à l'avance de la perte éventuelle des actions souscrites. Et maintenant à table! A 1 heure précise l'assaut est donné au déjeuner par la fourchette, exquis autant par son arrangement que par la préparation des mets. Ce n'est certes pas une petite affaire que de servir 250 convives et de recueillir des éloges unanimes. Nous sommes heureux que cette satisfaction ait été accordée à l'actif directeur, M. Fliegel, ainsi qu'à son aimable et diligente épouse, car si le coquet pavillon est le séjour de la joie et de la belle humeur, les soucis y font aussi mainte apparition.

Le déjeuner se passe de la façon la plus agréable, agrémenté par les productions d'un orchestre hongrois et par des discours enthousiastes. M. Weber (Hôtel de la Paix), Président du Comité de fête, salue l'assistance en termes chaleureux et souhaite la bienvenue aux membres du Comité central de l'Exposition ainsi qu'aux collègues venus nombreux de toutes parts. M. Didier, Vice-président de l'Exposition, répond en faisant ressortir avec éloquence l'importance de l'industrie hôtelière pour le bien de notre patrie; il montre que ce sont les hôteliers qui font que les étrangers apprennent à connaître et à aimer notre pays, que grâce à la direction exemplaire des hôtels, le mouvement des étrangers augmente sans cesse et l'industrie hôtelière est devenue l'une des principales industries suisses, que ce fait toutefois est encore trop méconnu et que les autorités en particulier ont tout intérêt à vouer à cette industrie leur entière sollicitude. Il hâte à la santé des champions de cette industrie ainsi qu'au développement de la Société suisse des hôteliers, représentée d'une manière si éminente à l'Exposition, cette œuvre patriotique de l'activité nationale.

M. Spillmann (Lucerne), doyen de la Société, fait un discours plein d'humour et de cordialité et porte son toast à Genève et à sa population. M. Saft (Grand Hôtel, Baden) porte le toast à la patrie; en voici les termes:

„L'amour de la patrie est profondément enraciné dans l'âme de tout homme de cœur. Cet amour est identique au sentiment intime que nous éprouvons pour notre famille, pour nos vrais amis.

„Dés pour les peuples de l'antiquité, les Grecs et les Romains, la patrie constituait l'idéal suprême. La grande et l'éclat de la patrie faisaient l'orgueil, la joie de l'adolescent tout comme du vieillard. Spécialement pour les Grecs cultivés, la patrie était tout, car la notion d'„humanité“ leur faisait défaut et au-delà des limites de leur patrie commençait pour eux la barbarie.

„Pour nous, peuples du présent, les conditions sont différentes. Le christianisme et la civilisation ont successivement renversé les barrières des nationalités, qui séparaient les peuples les uns des autres, et proclamé la fraternité de tous les hommes. A la clarté de la raison, sous l'action des progrès de la culture, l'idée cosmopolite a muri, les peuples se sont rapprochés et la civilisation a planté dans toutes les parties du monde sa bannière bienfaisante.

„Notre chère patrie nous offre un exemple frappant de cette union fraternelle internationale. Bien qu'elle soit composée de trois peuples d'idiomes divers, nous n'en sommes pas moins unis dans l'idée, dans le sentiment de l'attachement, de l'amour pour la patrie. Chez nous non plus, Messdemoiselles et Messieurs, le mot de patrie n'a rien perdu de son charme, ni de son harmonieuse sonorité, ce nom nous est cher, plus que cela, il nous est sacré. Nous n'as aussi, nous le portons dans nos cœurs, ce pays bien aimé dont les citoyens sont nos frères unis à nous par des lois, des mœurs, des coutumes, dont les montagnes perçant les nuages, dont les magnifiques vallées, forêts, sources et rivières ont pour ainsi créé notre grandiose industrie et donné à notre profession son droit à l'existence. Ah! certes oui, nous avons mille raisons de toujours tenir haut et d'une main ferme cet étendard sur lequel est inscrit l'amour de la patrie et de travailler sans relâche pour l'honneur, pour la prospérité de notre cher et bien-aimé pays. A la patrie! qu'elle vive!“

Ensuite il est donné lecture de télégrammes de félicitations de MM. Herfs (Hôtel Herfs, München-Gladbach) et Arras (Hôtel Kaiserhof, Berlin).

*) Nous renonçons à intercaler dans ce récit la description du pavillon et de l'exposition du groupe 23, parce que nous nous proposons d'y consacrer prochainement un numéro spécial illustré de l'*Hôtel-Revue*.

M. Spillmann fils porte la santé des dames, compagnes fidèles, soutiens précieux du ménage, dans les bons comme dans les mauvais jours. M. Spahlinger fait l'éloge de la presse, ce facteur important de la vie publique; dans un discours plein d'esprit, M. le Conseiller national Favot tire un parallèle entre journalistes et hôteliers, qualifiant ceux-là de courriels et ceux-ci d'huisseries. L'éloquent orateur est récompensé par un tonnerre d'applaudissements.

Sur ces entrefaites, il se produit un "soulèvement" général et vers 3 heures les salles qu'animaient auparavant une joyeuse compagnie, ne contiennent plus que l'«état-major» de M. Fliegel, occupé à desservir prestement et une heure plus tard tout était prêt pour la réception de nouveaux convives. Les invités s'étaient dispersés dans toutes les directions de l'Exposition, de sorte que leurs faits et gestes durant l'après-midi ont échappé à l'observation de l'auteur de ces lignes. Quant à l'Exposition elle-même, ce n'est pas ici le lieu d'en parler. Nous dirons seulement que l'impression d'ensemble est absolument satisfaisante et que notamment le pavillon des hôtels, son arrangement extérieur et intérieur, ont excité l'admiration générale; tous étaient également d'accord pour décerner les plus grâves éloges au comité du groupe 23 ainsi qu'à celui du pavillon.

Il est 8 heures du soir. Nos hôteliers et leurs dames se sont rendus à l'aimable invitation du Comité central de l'Exposition et se tiennent par groupes dans les jardins du palais Eynard dont l'illumination est féerique; un orchestre militaire de près de cent musiciens joue des morceaux entraînantes. Du jardin on voit circuler comme des silhouettes dans les salles somptueuses et éclairées à giorno du palais, des dames en riches toilettes, des messieurs en frac, cravate blanche et chapeau claque; ce sont les messieurs et les dames de deux comités qui pour ce soir ont changé de rôles, en ce sens que les hôtes d'honneur du déjeuner (Comité central de l'Exposition) sont maintenant les amphitryons et les amphitryons du pavillon des hôtels leurs hôtes. En bas dans le jardin, où des centaines de lampes répandent leur lumière magique, où les acacias et les sureaux en fleur étendent leurs ombres gigantesques, on voit passer et repasser des formes, semblables à des fantômes; ce sont des invités et surtout des invités qui, se conformant au voeu exprimé dans le programme de la fête, sont vêtus avec une simplicité toute républicaine et se sont réunis ici, s'efforçant discrètement de ne pas compromettre l'éclat du festival. Citons encore comme au-dessus de tous éloges la splendeur des arrangements, les buffets richement assortis de la halle du jardin et de l'étage supérieur, qui offraient un choix de vins exquis, de primeurs, etc. capables de satisfaire le gourmet le plus difficile. Cette délicieuse et magnifique soirée s'est terminée par une petite sauterie.

Le vendredi à 10 heures du matin et par un temps superbe, départ sur le bateau gracieusement mis à disposition par la Compagnie de navigation. Un bouquet de 60 dames charmantes donne un attrait tout particulier à cette excursion à laquelle prennent part en outre 125 messieurs; tout le monde se trouve dans les meilleures dispositions possibles. Est-ce le charme des beautés naturelles qui se déroulent sur la côte de Savoie, est-ce l'opulent déjeuner qui fut servi à 11 heures et demie, est-ce la joie de revoir au retour le soleil natal (côte suisse), quoi qu'il en soit, dès 1 heure le diapason de la *Gemütllichkeit* montait sans cesse et si M. St. qui, dans son allocution prononcée en pleine "mer", déclarait que pour lui son inaltérable bonne humeur avait une valeur d'un million, a raison, il est hors de doute que le capitaine de *La Suisse* a eu l'honneur de transporter ce jour-là 185 millionnaires des deux sexes.

Le temps passe trop vite et bientôt on aperçoit à l'horizon les contours de la cité de Calvin. C'est un spectacle incomparable, imposant, que cette entrée dans le port, la Genève moderne au premier plan et à gauche en arrière la vieille Genève!

La nuit est revenue, une nuit de mai, un beau clair de lune et de nouveau nous sommes dans un jardin magiquement éclairé et nous écoutons les sons harmonieux d'un orchestre hongrois, jusqu'à ce qu'on nous appelle pour le dîner officiel à l'Hôtel National.

M. Kracht (Hôtel Baur au Lac, Zurich) remplaçant M. le Président Doepfner rappelé par des raisons de famille, remercie en son nom les Autorités, le Comité central et le Comité de fête de leur accueil éminemment cordial et fraternel; il parle ensuite de la grande œuvre nationale que les Genevois ont créée et qui est aujourd'hui le couronnement de leurs travaux et de leurs peines. Jamais les hôteliers n'ont été accueillis par les Autorités d'une manière aussi sympathique, ils savent apprécier hautement des témoignages aussi affectueux et en sont fiers. L'orateur porte son toast à la Ville de Genève et à ses Magistrats.

M. Spillmann est ensuite désigné comme major de table. M. le Conseiller national Boissonnas fait l'éloge des hôteliers: "Un hôtel, dit-il, dirigé par un Suisse, est un bon hôtel; puissiez-vous, messieurs, maintenir la réputation qui s'attache aux hôtels suisses et conserver votre bon renom de simplicité et d'honnêteté en affaires. Je bois aux hôteliers suisses." M. Spillmann donne lecture de télogrammes de félicitations de M. Pohl (Hôtel Bellevue, Zurich) et des collègues-sociétaires de la ville de Zoug.

M. Elskes (Hôtel Bellevue, Neuchâtel) remercie le Comité central de sa réception au Palais Eynard et ajoute qu'à la vue d'une exposition aussi réussie, chaque confédéré se sent fier d'être suisse. Il porte son toast au Comité central. M. Cartier, Directeur de l'Exposition, répond en remerciant la Société Suisse des Hôteliers d'avoir participé à l'Exposition par la construction du pavillon des hôtels qui est un des plus beaux ornements du parc des Beaux-Arts. L'orateur espère que cette réunion n'est pas une soirée d'adieu et qu'on ne se quittera pas sans se promettre de se revoir.

Dans un speech plein d'humour, M. Tschurni, Président de l'Association du pavillon, fait l'historique du groupe 23; il montre comment au début deux associations, celle du groupe 23 (exposition "mortue") et celle de l'exposition "vivante" (restaurant), se trouvaient en présence et comment en définitive tout le pavillon fut inscrit au registre du commerce sous le nom de la Société Suisse des Hôteliers. Il vise son verre à la solidarité de tous les collègues et de leurs épouses.

Avec ce discours se termine la joute oratoire et le banquet tire également à sa fin; ainsi qu'il fallait s'y attendre, le repas était admirablement安排 à tous égards et fait honneur à l'Hôtel National. Toute la société se disperse ensuite dans le jardin pour assister à un magnifique feu d'artifice. Une demi-heure plus tard la salle à manger était transformée en salle de bal où Terpsichore régnait en souveraine jusqu'à l'aube.

Avant de clore notre compte-rendu, nous avons encore à rappeler que le Comité de fête a fait frapper à titre d'insigne spécial pour tous les invités une médaille en bronze avec l'image très fidèle du pavillon des hôtels. Ainsi qu'il nous a été dit, il reste un certain nombre de ces médailles qu'on peut se procurer au prix de fr. 1.25 et de fr. 1.50 y compris l'élegant livret du programme et coupons (également avec vue). Nous recommandons cette occasion surtout aux sociétaires qui n'ont pu prendre part

à la fête. Prière de s'adresser à M. F. Weber, Hôtel de la Paix à Genève.

Le Comité de fête nous charge d'adresser ici ses plus vifs remerciements à la *Compagnie de navigation du lac de Genève*, pour l'offre aimable et gracieuse de son bateau *La Suisse*; à M. Godefroy Sider, Directeur du Musée et *Parc Ariana*, pour l'accueil si affable et prévenant qu'il a fait aux dames; à MM. *Bouvier Frères* à Neuchâtel, *Louis Mauder à Môtier-Travers*, *Doyen à Reims*, *Lossy-Holden à Reims* et *Lebrecht John & Cie. à Mayence*, pour le don généreux de leurs produits.

N'oublions pas de mentionner le souvenir que M. Götter de l'Hôtel National a remis à chacun de ses hôtes: une carte-correspondance d'exécution parfaite qui porte la vue en couleur du pavillon des hôtels ainsi que de la façade centrale du Palais des Beaux-Arts.

En faisant le compte de tout ce que nous avons vécu, de tout ce que nous avons vu, de tout ce qu'on nous a rapporté et (ce n'est pas un péché pour les reporters) de toutes les paroles que nous avons surprises, nous arrivons à cette conclusion que les hôteliers genevois ont procuré à leurs collègues une somme de joies que dépassé en éclat, en abondance, en variété, tout ce que l'imagination pouvait concevoir. Tous les invités sans exception garderont longtemps encore le plus agréable souvenir de ces belles et mémorables journées.



Die Wengernalpbahn ist eröffnet.

Kurort Stoos ob Brunnen wird den 14. Juni eröffnet. St. Beatenberg. Das Grand Hotel Victoria ist eröffnet.

Biel. Die Arbeiten an der Drahtseilbahn Biel-Leubringen haben begonnen.

Gef. Am 10. Juni mittags wurde die Zahl von 500.000 Entrennen in die Ausstellung erreicht.

Die Pilatus-Bahn beförderte in der Zeit vom Januar bis Mai 1896 1.341 Personen (1895: 2.480 Personen).

Visp-Zermatt-Bahn. Der Verwaltungsrat beantragt für das Jahr 1895 eine Dividende von 4 Prozent gegen 3 Prozent im Vorjahr.

Chur. Die Schmalspurbahn Chur-Thurisch wird auf 1. Juli eröffnet, die Linie Lanquart-Chur auf 1. August dem Verkehr übergeben.

In Christiania erteilte der Reichstag einem Ingenieur die Konzession für den Bau einer Touristen-Eisenbahn von Vossevangen nach Stahlsheim.

Zürich. Der Gasthof zur "Post" im Bahnhofsviertel wurde von Herrn Troxler an Herrn Bob-Zumstein auf der Pension Sonnenberg verkauft.

Gef. Unter dem Namen "Hotel de l'Europe" eröffnete F. Bannwart, früher Concierge im Hotel de la Poste, ein neues Hotel mit ca. 100 Betten.

Ein direkter Personenzug I. Klasse von Calais über Laon-Chaumont-Delle-Bassel nach Luzern und zurück verkehrte regelmäßig seit 1. Juni.

Zürich. Das Hotel Jura am Limmatquai (bisheriger Besitzer Hr. Roggenmoser) ist durch Kauf an Hrn. Heinrich Gugolz zur "Treu" übergegangen.

Biebrich. Das Hotel zur Krone ist zum Preise von 112.700 Mk., ausschliesslich des Inventars, in Besitz des Herrn Johann Jakob Müller von Wiesbaden übergegangen.

Meran. Das grösste Hotel Merans, der "Meraner Hof", hat abermals seinen Besitzer gewechselt. Es ist für 750.000 fl. in die Hände eines Herrn Arschning übergegangen.

Grand Hotel Thunerhof ist nach Beendigung zweckmässiger Verbesserungen und Neuerichtungen (elektr. Licht etc.) mit 10. Juni eröffnet. Der Kursaal wird den 14. Juni in Betrieb gesetzt werden.

Konstantinopel. Herr H. Moser, langjähriger Direktor des Grand Hotel Belvédère in Davos-Platz ist als Direktor des neuen, der Internationale Schlafwagengesellschaft gehörenden Hotel International gewählt worden.

Bern. In den Berner Gasthöfen sind im verflossenen Monat Mai 10,509 Personen abgestiegen, d. i. 1400 weniger als im Mai vorjährigen Jahres; vom 1. November 1895 bis Ende Mai 1896: 63,836 gegen 61,390 in der vorjährigen Periode.

Der Furkapass ist seit dem 10. Juni für Räderfahrwerke bis zur Passhöhe geöffnet; die Route nach Brieg wird in den allernächsten Tagen passierbar gemacht werden; ebenso rechnet man bestimmt darauf, die Grimselstrasse bis zum 14. ds. eröffnen zu können.

Zürich. Das am Löwenplatz gelegene Wohnhaus des Herrn Keller mit "Restaurant Keller" in den Parterrelokali ten gelangte um die Summe von 280.000 Fr. in den Besitz des Herrn Romer, jun., Eigentümer von "Romer's Hotel garni", und wird von diesem in ein Hotel umgeändert werden.

Frequenz ausländischer Kurorte. Abbazia 7994, Arco 2538, Baden-Baden 17164, Baden b. Wien m. P. 4708, Eisenstadt 4083, Eins 1559, Franzensbad 756, Friedrichsbad 589, Karlsbad 10156, Kissingen 2572, Kreuznach 1199, Marienbad 2391, Pyrmont 790, Reichenhall 499, Teplitz-Schönau 878, Vöslau 679, Wildungen 810

Luzern. Die HH. Emil, Julius und Leo Enzmann von Flühli, ersterer wohnhaft in Schüpfheim, die andern in Flühli, haben unter der Firma Gebrüder Enzmann in Schüpfheim eine Kollektivgesellschaft eingegangen, welche mit 15. Mär. 1896 begonnen hat. Zweck der Gesellschaft: Betrieb des Gasthauses zum Adler.

Territet. Die Aktionäre von Territet-Glion und Glion-Rochers de Naye tagten am Mittwoch in Territet. Die erste Generalversammlung beschloss für 1895 10%, die zweite 4% Dividende. Die Linie Glion-Rochers de Naye hat gegen 1894 Fr. 32,479 mehr eingenommen. Das Hotel de Naye macht einen Reingewinn von Fr. 20,277.

Leukerbad. Herr Chr. Zahnd, früher Direktor des Hotel Beau-Séjour in Champel-Genf, ist als Generaldirektor der Hotels und Bäder in Leukerbad, seit Frühjahr einer Aktiengesellschaft gehörend, ernannt worden. Herr Zahnd hat überdies auf seine eigene Rechnung das Hotel de la Souste in Leuk übernommen und den Betrieb einem Gérant übertragen.

New-York. Auf der gegenwärtig hier stattfindenden elektrischen Ausstellung wurde ein Telegramm über Chicago, San Francisco, Montreal, London, Lissabon, Gibraltar, Alexandrien, Bombay, Singapore, Nagasaki, Tokio etc., d. h. rings um die Erde geschickt. Nach Verlauf von 50 Minuten gelangte die Depesche wieder an ihren Ausgangspunkt zurück.

Elektrische Strassenbahn in Freiburg. Die Bahn soll bestehen aus einer Hauptlinie vom Bahnhof zur grossen Hängebrücke und zwei Zweiglinien, einer solchen vom

Bahnhof zum Plateau de Perolles und dem zukünftigen Universitätsgebäude, sowie einer solchen vom Bahnhof nach dem Beauregard-Quartier. Als Betriebskraft ist Elektrizität mit oberirdischer Strom-Zu- und -Rückleitung in Aussicht genommen.

Davos. Amtliche Fremdenstatistik. In Davos anwesende Kurgäste vom 23. bis 29. Mai 1896: Deutsche 331, Engländer 238, Schweizer 126, Holländer 57, Franzosen 33, Belgier 31, Russen 25, Österreicher 15, Amerikaner 19, Portugiesen, Spanier, Italiener, Griechen 24, Dänen, Schweden, Norweger 11, Angehörige anderer Nationalitäten 2. Total 907, darunter waren 75 Passanten. Im gleichen Zeitraum des Jahres 1895: 789.

Gef. Der internationale Eisenbahn-Kongress, der am 10. Juni hier zusammengetreten ist, hat den Fahrtenplan für den Blitzzug Zürich-Amsterdam und umgekehrt festgestellt. Der bisherige Zug 7 Uhr 20 morgens wird nunmehr 7 Uhr 10 abgehen. Er erreicht Basel 9.25 und verlässt es 9.40. Ankunft in Köln 6 Uhr statt 7.50 wie bisher und in Amsterdam noch vor Mitternacht. Umgekehrt von Amsterdam Abfahrt 7 Uhr 35, Basel 6 Uhr 20 und Zürich 10 Uhr 50.

Meiringen. Die HH. Fr. J. Bucher in Kerns und Elias Flotron, Ingenieur in Meiringen, bewerben sich um eine Konzession für eine Drahtseilbahn vom Hotel Reichenbach bis zum obersten der berühmten Reichenbachfälle bei Meiringen. Die Bahn soll eine Länge von 530 Meter, eine Maximalsteigung von 59%, eine Spurweite von 1 Meter erhalten und mit Wasserübergewicht oder Elektrizität betrieben werden. Die zu überwindende Höhendifferenz beträgt 233 Meter. Die Kosten sind auf 350.000 Fr. veranschlagt, und die Rentabilitätsberechnung sieht eine Verzinsung des Anlagekapitals zu ca. 5,5% vor.

Lauberhornbahn. Der Bundesrat beantragt den eidgenössischen Räten, den Herren Ingenieur Imfeld in Zürich und M. Stocker in Luzern die Konzession zu erteilen für den Bau und Betrieb einer Bahn von der Kleinen Scheidegg (Station der Wengernalpbahn) auf das Lauberhorn, einem der schönsten Aussichtspunkte des Berner Oberlandes (2466 Meter über Meer). Kostenvoranschlag Fr. 500.000. Sowohl die Verwaltung der Berner Oberland-Bahnen, als auch Guyer-Zeller in Zürich, letzterer als Inhaber der Konzession für die Jungfraubahn, erheben gegen die Konzessionsbewilligung Einsprache; der Bundesrat sieht jedoch nicht veranlasst, derselben weitere Folge zu geben, nachdem auch die bernische Regierung erklärt hat, dass sie gegen das Projekt nichts einzuwenden habe.

Escroquerie. Nous recevons de l'Association syndicale des Hôtels de Cannes la lettre suivante: "Un de nos Collègues, de Cannes, s'hebergé et hiver un jeune Capitaine de l'armée anglaise, nommé Horace Walpole, qui avait déjà précédemment passé plusieurs saisons chez lui. Cette année, le susdit Walpole est parti sans payer sa note et sans donner son adresse, laissant fort peu de bagage dans sa chambre. Le père du jeune homme, auquel notre collègue s'est adressé, a répondu par une fin de non-recevoir, alléguant que son fils est majeur et qu'il lui fournit une rente mensuelle qui doit lui suffire."

Comme nous avons tout lieu de supposer que le Cap. H. Walpole est allé en Suisse et qu'il y renouvelera si possible ses exploits, nous venons vous prier: 1° de mettre en garde nos collègues de votre Société, en leur signalant l'escroc en question. 2° Nous prions nos collègues en Suisse de nous faire savoir si son nom figure dans les listes d'étrangers qui ont déjà paru et dans ce cas, où il se trouve. La somme qu'il doit, ici, s'élève à plus de fr. 3000. —

Nous avons pensé qu'il était de notre devoir de vous mettre au courant de cette affaire et espérons que vous voudrez bien nous prêter votre aide pour retrouver le personnage en question et cela d'autant mieux que le maître d'hôtel victime de cet abus de confiance est un Suisse, pour lequel nous avons tous estime et affection."

Fragekasten.

(Eingesandt).

"Von der Ansicht ausgehend, dass Fragen praktischer Natur in der "Hotel-Revue" zur Discussion gebracht werden sollen, um dieselben zu allgemeinem Nutzen und Frommen einer möglichst vorteilhaften Lösung entgegen zu führen, bringe ich folgendes Thema vor:

Welches sind die Vor- und Nachteile der Sprungfeder-Matratzen diverser Systeme für Betten, die in Saisons-Hotels nur zur warmen Jahreszeit benutzt werden.

- a) In Bezug auf den geschäftspraktischen Standpunkt.
- b) " " " Solidität und den Kostenpunkt.
- c) " " " hygienische Anforderungen.
- d) " " " Comfort.

Hôtelbesitzer oder Lieferanten, welche in der oben angedeuteten Richtung Erfahrung haben, sind eingeladen, ihre geschätzten Ansichten der Redaktion dieses Blattes einzusenden.

Erinnerungs-Medaillen

(mit Ansicht des Hotelpavillons)

an die ausserordentliche Generalversammlung

des

Schweizer Hotelier-Vereins

in Genf

am 27., 28. und 29. Mai 1896

sind gegen Einsendung von 1 Fr. 25 Cts. (inkl. Programm 1 Fr. 50 Cts.) franco erhältlich bei Herrn F. Weber,

Hôtel de la Paix, Genf.

Hotel-Adressbuch

der Schweiz.

Herausgegeben vom Schweizer Hotelier-Verein.

Zweite vermehrte und verbesserte Ausgabe

soeben erschienen.

Zum Preise von 5 Fr. zu beziehen durch das Offizielle Central-Bureau des Schweizer Hotelier-Vereins, Basel. — Ausland: Gegen Einsendung von Fr. 5.50 franco.